



Communiqué de presse

Autoroute A 304 Parachèvement des dispositifs d'assainissement Secteur du Piquet

La DREAL Grand Est procédera à des travaux de parachèvement des dispositifs d'assainissement de l'autoroute A304, sur une section de cinq kilomètres en amont et en aval de l'échangeur n°9 (Hirson/Rimogne) du 13 mai au 5 juillet 2019.

Au cours de cette période, les restrictions suivantes impacteront le temps de parcours des usagers des deux sens de circulation.

Les travaux se dérouleront en deux phases :

- sens France - Belgique du 13 mai au 10 juin 2019
- sens Belgique - France du 10 juin au 5 juillet 2019.

La circulation sera réduite à une voie par sens avec un basculement du sens impacté par les travaux sur la voie rapide du sens opposé.

En amont du chantier et selon les zones, la vitesse sera limitée à 90, 80 ou 50km/h et les manœuvres de dépassement seront interdites.

La réalisation du chantier nécessitera la fermeture de l'échangeur n°9 (Hirson/Rimogne (en entrée et en sortie)

du 28 mai 2019 au 10 juin 2019 dans le sens France – Belgique

du 26 juin au 5 juillet 2019 dans le sens Belgique- France

Des déviations seront mises en place.

Pour les **entrées** fermées [vers Reims-Charleville (phase 1) ou vers Bruxelles/Charleroi (phase 2)],

elles consisteront à emprunter l'autoroute dans le sens opposé à la direction voulue [vers Bruxelles/Charleroi (phase 1) ou vers Reims-Charleville (phase 2)], d'en sortir à l'échangeur suivant [8 – Rocroi-centre ou 10 - Nouzonville-Warcq] puis de reprendre l'autoroute dans l'autre sens [Belgique-Charleville ou Charleville-Belgique] pour y retrouver les destinations souhaitées.

Pour les **sorties** fermées [vers Cambrai-Hirson (phase 1 et phase2).

elles consisteront à se maintenir sur l'A304 jusqu'à la sortie suivante [10 - Nouzonville-Warcq (phase 1) ou 8 – Rocroi-centre (phase 2)] puis à reprendre l'autoroute dans l'autre sens pour y retrouver la sortie 9 (Hirson/Rimogne).

La DREAL remercie les usagers de leur compréhension pour la gêne occasionnée.



Les automobilistes sont invités à la plus grande prudence et à adapter leur vitesse aux abords du chantier pour leur sécurité et celle du personnel y

travaillant.

Contact presse

DREAL GRAND EST

communication.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr

PRÉFECTURE DES ARDENNES

pref-communication@ardennes.gouv.fr

Vanessa Chilla 03 24 56 66 28

Nathalie André 03 24 59 66 20

